

**Sujet :** [INTERNET] "Projet Photovoltaïque – société NIEVRE AGRISOLAIRE– communes de DIROL et de GERMENAY".

**De :** Claudine V

**Date :** 14/10/2022 15:05

**Pour :** pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Claudine V

71670 Le Breuil

Monsieur le commissaire enquêteur,

Fidèle habituée des paysages de la Nièvre et du Morvan, je suis absolument effarée par ce projet photovoltaïque

-Gigantisme des installations à l'échelle des villages et de la campagne: nuisances pour les riverains et fuite des touristes

-destructions et artificialisation des sols alors que les surfaces déjà artificialisées qui peuvent être équipées existent largement dans la Nièvre pour atteindre les objectifs fixés.

-Risque de renchérissement des terres agricoles, de multiplication de ces projets et de disparition du métier de paysan pour un modèle d'exploitant agricole au service des industriels de l'énergie.

**Il faut conserver les terres agricoles pour les cultures vivrières**, ce projet réduit la surface agricole utile malgré la culture de foin, et du foin destiné à la Belgique si j'ai bien compris? Le transport? Les camions? Le carburant, Les routes?

Et bien d'autres nuisances.

Pourquoi ne pas installer des panneaux photovoltaïques sur toutes les toitures de méga-entrepôts et supermarchés géants qui existent déjà?

Ce projet est scandaleux au regard du bon sens et du développement...vraiment durable.

C'est pourquoi, Monsieur le commissaire enquêteur, je vous prierai de vous opposer à ce projet

Bien cordialement

Claudine V